



1862
1924

13^e

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

du 31 octobre 1923 au 2 janvier 1924



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

L'HONORABLE LOUIS-PHILIPPE BRODEUR

DEVISE

Soutien à faible

L'ancêtre de la famille Brodeur, le Vendéen Jean Le Brodeur, s'est marié à Boucherville en 1679 et sa famille a fait souche en Montérégie. L'un de ses descendants, Toussaint (1818-1884), père de Louis-Philippe, a participé à la bataille de Saint-Charles en 1837. Sa grand-mère maternelle, elle aussi dans le camp des Patriotes, y a trouvé la mort. Et, le 21 août 1862, Justine Lambert, épouse du cultivateur Toussaint Brodeur, donne vie sur une ferme du rang du Ruisseau, à Saint-Mathieu-de-Belœil, à un fils que ses parents prénomment Louis-Philippe.

Le jeune Louis-Philippe Brodeur fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, puis son droit à l'Université Laval à Montréal. Avant d'être avocat, il travaille comme journaliste politique à *La Patrie* et à *L'Électeur*. Il devient même rédacteur en chef du journal libéral *Le Soir*, en 1896. Admis au Barreau de la province de Québec le 23 septembre 1884, il s'installe à Montréal où il travaille avec Honoré Mercier, futur premier ministre du Québec. Par la suite, il fonde le cabinet Dandurand et Brodeur avant de devenir conseiller en loi de la reine le 9 juin 1889. Simultanément, il s'engage aussi dans les activités du club National, qui regroupe alors l'élite de la jeunesse libérale.

Brodeur commence sa carrière politique en 1891. La population de la circonscription de Rouville l'élit alors député libéral au Parlement fédéral. Il siège dans l'opposition jusqu'à la victoire de son parti en 1896 et assume alors les fonctions de vice-président de la Chambre. Du 6 février 1901 au 18 janvier 1904, il devient président de la Chambre des communes, ce qui fait de lui le premier vice-président à obtenir cette promotion. Aspirant à plus d'action, Brodeur est nommé par Wilfrid Laurier ministre du Revenu de l'intérieur le 19 janvier 1904. Il fait alors adopter une loi protectionniste qui préserve les producteurs de tabac locaux du monopole de l'American Tobacco Company. Le 6 février 1906, Laurier fait de Brodeur son ministre de la Marine et des Pêcheries, poste qu'il conserve jusqu'au 10 août 1911. À ce titre, Brodeur devient le principal lieutenant de Laurier dans la province de Québec et voit à la mise sur pied de la Commission des ports de Montréal.



ANC

LE JEUNE DÉPUTÉ DE ROUVILLE EN 1891.

Pendant ce temps, le premier ministre canadien confie à Brodeur de plus en plus de responsabilités dans le domaine des relations internationales et des affaires impériales. Il participe donc à la Conférence impériale de Londres de 1907. De là, il se rend à Paris avec le ministre des Finances du Canada, William Stevens Fielding, pour négocier un accord commercial avec la France; ce sera le premier traité conclu entre une puissance étrangère et un dominion britannique. En 1909, il représente le Canada à la Conférence impériale sur la défense où l'on discute de la politique navale à tenir dans tout l'empire. Brodeur s'en tient fidèlement à la politique libérale traditionnelle: refus par le Canada de verser des contributions directes pour une marine entièrement placée sous l'autorité britannique. Il affirme même alors que le Canada préfère posséder sa propre marine. Dès son retour, il prépare un projet de loi à cet effet. Au début de l'année 1911, il participe encore à une conférence impériale et prend part aux fêtes entourant le couronnement du roi George V.



EN JANVIER 1904, WILFRID LAURIER CONFIE À BRODEUR
LE PORTEFEUILLE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Le fait marquant de la carrière fédérale de Brodeur est d'avoir rédigé le fameux projet de loi créant la marine canadienne. Pour raison de maladie, il est toutefois incapable de défendre le projet au Parlement et c'est Laurier lui-même qui le présente à la Chambre des communes, en janvier 1910. La question de la marine de guerre canadienne soulève une controverse si intense qu'elle contribue à la chute du gouvernement Laurier en septembre 1911. Quelques mois auparavant, Brodeur s'était vu confier par son chef une responsabilité supplémentaire en devenant ministre du service de la marine. Forcé de prendre sa retraite pour des raisons de santé, il est nommé juge à la Cour suprême du Canada. Il y acquiert, au cours des douze années suivantes, la réputation enviable de « juriste prudent et travailleur ». Puis, le 9 octobre 1923, sa santé l'oblige à remettre sa démission.

On lui offre la succession de sir Charles Fitzpatrick au poste de lieutenant-gouverneur, considéré comme physiquement moins exigeant.

Assermenté le 31 octobre au cours d'une cérémonie plutôt intime et strictement protocolaire tenue dans la salle du Conseil législatif par le juge en chef de la Cour d'appel et devant la plupart des ministres du gouvernement Taschereau, Louis-Philippe Brodeur devient ainsi le représentant de George V dans la province. Phénomène sans doute particulier pour l'occasion, la commission confirmant Brodeur à ce poste est rédigée en français seulement. Une traduction anglaise accompagne toutefois le document officiel. Sa devise, *Soutien à faible*, devant être gravée sur ses armoiries, manifeste son désir d'aider les plus vulnérables de la société.



CEMÉTÈRE DE QUÉBEC, ANO

À peine deux mois après son entrée en fonction, victime d'hémorragies provoquées par des ulcères d'estomac, Brodeur s'éteint à Spencer Wood le 2 janvier 1924, à l'âge de 61 ans et 4 mois. Le journal *Le Soleil*, annonçant le tragique événement, affirme sans ambages : « La mort de M. Brodeur est un deuil national. »

Exposé en chapelle ardente à la résidence officielle, entouré de fleurs envoyées par des amis ou des admirateurs, visité par une foule nombreuse et gardé par des militaires du 22^e Régiment de la Milice active permanente, Brodeur a droit à des funérailles d'État, lesquelles sont célébrées par M^{gr} Louis-Nazaire Bégin, cardinal archevêque de Québec, dans la chapelle extérieure du Petit Séminaire de Québec – devenue cathédrale provisoire en raison de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Québec, survenu le 22 décembre 1922.

Un imposant cortège funèbre, formé notamment de proches, d'une fanfare, de militaires, de policiers et de personnages juridiques et politiques importants – dont une trentaine de juges, le premier ministre canadien Mackenzie King et son homologue québécois, Louis-Alexandre Taschereau –, conduit la dépouille mortelle de l'hôtel du Parlement au Petit Séminaire. Après la cérémonie funèbre, le cercueil reprend la route vers la gare du Palais où le train l'amène jusqu'à Saint-Hilaire. Pour saluer son départ définitif de la capitale, un détachement du 22^e Bataillon tire une salve de mousqueterie, alors qu'à la citadelle les canons tonnent à quinze reprises.



L'HONORABLE LOUIS-PHILIPPE BRODEUR PASSE LA GARDE EN REVUE AVANT L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE LE 17 DÉCEMBRE 1923.

CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

Arrivé à Saint-Hilaire, on l'expose de nouveau dans la maison qu'il y possédait pour ensuite le mener à l'église de Belœil. On l'inhume enfin le 5 janvier 1924 dans le cimetière de Saint-Mathieu-de-Belœil.

« Le lieutenant-gouverneur était mon ami le plus intime. [...] Jamais je n'ai surpris la moindre faiblesse au point de vue moral. C'était un homme d'un caractère doux, aimable pour tout le monde et d'une grande fermeté de caractère », témoigne Raoul Dandurand, homme politique et ancien associé de Brodeur. « Il avait tous les dons du cœur et de l'esprit qui, dans l'homme privé et public, constituent un caractère de marque [...] l'histoire canadienne le placera au rang de ses grands hommes », écrit *Le Soleil*, traduisant le sentiment général à l'égard de Brodeur.

Le 27 juin 1887, dans sa paroisse natale, il avait épousé Emma Brillon, fille du notaire Joseph-Régine Brillon et d'Édesse Trudeau. Cinq enfants, dont quatre garçons, sont issus de leur union. Durant toute sa vie active, Brodeur s'est intéressé à différentes institutions financières, notamment à titre de directeur de la Montreal City and District Savings Bank. Il était administrateur



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

FUNÉRAILLES DE L'HONORABLE LOUIS-PHILIPPE BRODEUR LE 2 JANVIER 1924.

de l'hôpital Notre-Dame et assurait la présidence d'honneur de l'Institut canadien-français. Il siégeait au conseil de l'Alliance française d'Ottawa. Il a été membre de plusieurs associations tels le Club Rideau d'Ottawa, le Club Saint-Denis de Montréal et le Club de la garnison de Québec.

Brodeur reçut en 1904 un doctorat *honoris causa* en droit de l'Université Laval à Montréal. On le décora aussi de la Coronation Medal d'Édouard VII et de la Médaille de la reconnaissance française. Les autorités françaises le firent officier de la Légion d'honneur.

LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 31 OCTOBRE 1923 AU 2 JANVIER 1924

17 décembre 1923

Ouverture de la première session de la seizième Législature. Même s'il siège toujours dans l'opposition, le Parti conservateur est passé de 5 à 20 députés après la dernière élection provinciale.

PRÉSENCE TOPONYMIQUE

Canton de Brodeur, proclamé le 24 juillet 1909,
au Témiscamingue

Rue Brodeur, à Sherbrooke

Rue Philippe-Brodeur, à Sillery

